

ont diminué la compétitivité des industries manufacturières canadiennes, comme l'a démontré la Dow Chemical, et ont aggravé le problème du chômage au Canada. La politique énergétique doit aussi prendre en compte la dimension humaine du chômage et non s'en tenir exclusivement aux profits de l'industrie et aux recettes des gouvernements.

Depuis 1973, date à laquelle le cartel de l'OPEP a quadruplé pour la première fois le prix de son pétrole exporté, les recettes annuelles brutes des producteurs de pétrole et de gaz canadiens ont grimpé de 3 milliards de dollars à plus de 26 milliards de dollars (voir Tableau 5). Entre 1973 et 1983, la production combinée de pétrole et de gaz a diminué de 20 pour cent, en grande partie en raison d'une plus faible production pétrolière provenant des gisements en cours d'épuisement. La différence de 23 milliards de dollars entre 1983 et 1973 (pour une production moindre) est prise dans les poches de consommateurs pressurés de toute part et s'efforçant de joindre les deux bouts dans une économie stagnante. Les citoyens attendent de leurs gouvernements une protection face au comportement de prédateur adopté par les entreprises en matière d'établissement des prix. Pourtant, dans le cas du pétrole et du gaz, les gouvernements se sont joints à l'industrie pétrolière pour accabler le consommateur, obligé de se procurer des produits essentiels à la survie dans nos climats nordiques.

Mon passé professionnel, tout particulièrement mes 20 ans de carrière dans le secteur de l'énergie en Alberta et les six ans que j'ai passés au service de Bechtel dans le secteur du génie et de la construction, m'ont fait prendre conscience de deux grands problèmes en tant que Canadien. Le premier porte sur la nécessité absolue de disposer d'un approvisionnement fiable, à un prix raisonnable, de toutes